



DESCRIPTIF DE FORMATION

"Audit interne : Principes de base et pratique" "Auditer la norme EN9100"

DESCRIPTIF

Objectifs, méthode pédagogique, public concerné, pré-requis

Outre l'acquisition de techniques nécessaires pour réaliser un audit interne efficace, cette formation a également pour but la compréhension des exigences de la norme et ce, de façon pragmatique et adaptée à l'entreprise.

La méthode pédagogique est participative. Elle repose principalement sur l'étude de cas réels, l'analyse et la mise en place sur des cas concrets de l'entreprise.

Cette formation est destinée aux personnes destinées à obtenir la qualification d'auditeurs internes.

Compte-tenu de l'aspect très pratique de cette formation et pour des raisons d'efficacité pédagogique, le nombre de stagiaires est limité à dix.

Programme

Option 1 formation sur 3 jours	Option 2 formation de 3 jours reparties sur 4 jours
<p>JOUR 1 (09h00-17h30) - l'audit interne,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation – Généralités • Mise en place dans l'entreprise • Techniques d'audit et facteurs de réussite • Principes de communication • Formalisation et restitution • Exercices pratiques 	<p>JOUR 1 (14h00-17h30) - l'audit interne,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation – Généralités • Mise en place dans l'entreprise • Techniques d'audit et facteurs de réussite • Principes de communication
<p>JOUR 2 (08h30-17h00) – EN9100</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation/Objectifs de la formation • EN 9100 <i>Principes généraux</i> <i>Historique</i> <i>Fondements de la norme</i> • EN 9100 <i>Exigences de l'ISO 9001 et l'EN9100</i> 	<p>JOUR 2 (9h00-12h30) - l'audit interne,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation et restitution • Exercices pratiques <p>JOUR 2 (14h00-17h30) – EN9100</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation/Objectifs de la formation • EN 9100 <i>Principes généraux</i> <i>Historique</i> <i>Fondements de la norme</i>
<p>JOUR 3 (08h30 - 12h00) - EN9100</p> <ul style="list-style-type: none"> • EN 9100 <i>Exigences de l'ISO 9001 et l'EN9100</i> <p>JOUR 3 (13h30-16h30) Adaptation de la méthode d'audit à l'EN 9100 <i>Spécificités liées à l'audit de l'EN9100</i> <i>Impact des exigences de l'EN9101</i> CONCLUSION <i>Questions-réponses, Consolidation.</i></p>	<p>JOUR 3 (09h00 - 17h30) - EN9100</p> <ul style="list-style-type: none"> • EN 9100 <i>Exigences de l'ISO 9001 et l'EN9100</i> <p>JOUR 4 (9h00-12h00) Adaptation de la méthode d'audit à l'EN 9100 <i>Spécificités liées à l'audit de l'EN9100</i> <i>Impact des exigences de l'EN9101</i> CONCLUSION <i>Questions-réponses, Consolidation.</i></p>

Moyens et supports pédagogiques

Le tableau ci-dessous fixe les responsabilités :

Responsabilité du Client	Responsabilité de EB Conseil
<ul style="list-style-type: none"> ☞ liste des stagiaires / convocation stagiaires. ☞ salle adaptée au nombre de stagiaires. ☞ vidéo-projecteur, paperboard et feutres. ☞ normes pour les stagiaires <ul style="list-style-type: none"> - EN9100 version 2009 (F 04/2010) - EN9101 version 2010 (F 08/2010) ☞ eau pour les stagiaires et l'animateur. ☞ restauration : déjeuner, deux pauses en milieu de matinée et d'après-midi. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ matériels : support de projection (PC), et matériels pour les exercices pratiques. ☞ supports remis aux stagiaires : manuel du stagiaire (copie des transparents agrémentée des explications complémentaires). ☞ Formulaires : Feuille de présence, Fiche d'évaluation.

Information des participants

Pour assurer une bonne efficacité de cette formation, le Client s'engage à informer les participants des objectifs et du contenu de la formation.

Les règles d'hygiène et de sécurité applicables sont celles en vigueur au sein de l'entreprise cliente. De plus, les règles disciplinaires et sanctions applicables sont celles définies dans le règlement intérieur de l'entreprise cliente.

Cette information doit impérativement être effectuée par le Client avant le début de la formation.

Complément de formation

Cette formation pour être pleinement efficace devrait être idéalement complétée d'un programme de "Mise en pratique et Supervision des auditeurs"

Ce programme peut s'inscrire dans le plan d'audit interne de l'entreprise a pour objectif :

- Pour chacun des stagiaires mettre en pratique les acquis de cette formation (par groupe de trois : un auditeur et deux observateurs supervisés par le formateur)
- Analyse commune entre stagiaires sur le déroulement de l'audit (15mn)
- Restitution du formateur sur les points maîtrisés et ceux à améliorer et définition des axes de travail pour chacun des stagiaires (15mn)
- Conclusion de la formation en fin de session d'audit.

CONDITIONS DE REALISATION

Animation et encadrement

L'animation et l'encadrement de cette formation sont assurés par un intervenant ayant les qualifications suivantes : - Auditeur IRCA qualifié par IAQG* pour la réalisation d'audit de certification EN 9100:2009.
- Formateur qualifié par l'IAQG* (*IAQG Approved Instructor and Evaluator*).

et l'expérience dans la mise en place de système de management.

* *International Aerospace Quality Group.*

Conditions financières

Le prix de la prestation et les modalités de règlement sont définis dans la convention.

Ce prix comprend le support de cours remis à chaque stagiaire, ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Le montant ne saurait être dépassé, pour autant que le contenu de la formation reste inchangé lors de sa réalisation. Toute demande de modification émanant du Client fera l'objet d'un avenant à cette proposition.

Dates d'intervention & Lieu de réalisation

La formation se déroule dans les locaux du Client. Les dates seront définies conjointement.

CONDITIONS GENERALES

Conditions contractuelles

EB Conseil s'engage à respecter toutes les conditions contenues dans la présente convention, dans la mesure où les conditions techniques et humaines de travail sont respectées par le Client lors de cette formation.

La responsabilité de EB Conseil ne peut être engagée que lorsque le service rendu au Client s'avère inadéquat par rapport aux objectifs définis et aux engagements pris.

Confidentialité

EB Conseil s'engage à ne pas révéler à des tiers les informations qu'il aura reçues du Client lors de la réalisation de la prestation à moins qu'il n'ait obtenu une autorisation écrite du Bénéficiaire.

Le Client s'engage pour son compte et celui de ses employés à ne pas révéler toute information confidentielle émanant d'EB Conseil, telle que supports de formation, guide méthodologique, progiciel ou modèle de document. A cette fin, EB Conseil fera signer un engagement de confidentialité aux stagiaires.